



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La confirmation de la réservation par le client implique son adhésion, sans réserve, aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'au règlement intérieur affiché à l'entrée du parc à pied et disponible sur notre site internet.

1. RÉSERVATION

Toute réservation de groupe précise obligatoirement le nombre de visiteurs (adultes, enfants de 2 à 10 ans et enfants de moins de 2 ans), la date de visite et en cas de restauration, le nombre de couverts, et le menu choisi. Cette réservation ne sera validée que lorsque qu'elle sera parvenue, par écrit, au Zoo African Safari au minimum 15 jours avant la date de visite et dans la limite des places disponibles. Dans le cas où les membres du groupe viendraient chacun avec leur véhicule personnel (et non rassemblés dans un bus), une liste de pointage (précisant le nom de chaque famille (par voiture), le nombre d'adultes, le nombre d'enfants de 2 à 10 ans et enfants de moins de 2 ans) doit être transmise au Zoo African Safari au moins 3 jours avant le jour de la visite.

2. RÉSERVATION RELATIVE À LA RESTAURATION

Elle devra obligatoirement être accompagnée d'un chèque d'acompte de 30%, ou d'un bon de commande en cas de règlement par mandat administratif. Cette réservation ne sera validée que lorsque qu'elle sera parvenue, par écrit, au Zoo African Safari au minimum 15 jours avant la date de visite et dans la limite des places disponibles. Le groupe choisit un menu (entrée, plat, accompagnement et dessert) identique pour tous les membres du groupe. Les repas sont servis à 12h00. Les menus sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des approvisionnements. Taxes et services sont inclus dans les tarifs présentés sur cette brochure. Les commandes de restauration sont fermes et définitives et non susceptibles de modifications ou d'annulation. Le nombre définitif de personnes sera donné 15 jours avant la prestation. Ce nombre sera le nombre facturé.

3. RÉSERVATION RELATIVE AUX LOCATIONS DE SALLES ET AUX ANIMATIONS

La réservation devra obligatoirement être accompagnée d'un chèque d'acompte de 30%, ou bien d'un bon de commande en cas de règlement par mandat administratif. Cette réservation ne sera validée que lorsque qu'elle sera parvenue, par écrit, au Zoo African Safari au minimum 30 jours avant la date de visite et dans la limite des places disponibles et des disponibilités de la location. Les commandes d'animations et de location de salles sont fermes et définitives, et non susceptibles de modifications ou d'annulation. Les locations de salles comprennent l'espace de réception et le mobilier (tables et chaises/bancs). Le nombre définitif de personnes sera donné 15 jours avant la prestation. Ce nombre sera le nombre facturé.

4. RÉSERVATION RELATIVE AUX ARBRES DE NOËL, TEAMBUILDING OU AUTRES ACTIVITES

Toute réservation de groupe précise obligatoirement le nombre de visiteurs (adultes, enfants de 2 à 10 ans et enfants de moins de 2 ans) et la date de visite.

Cette réservation ne sera validée que lorsqu'elle sera parvenue par écrit, au Zoo African Safari au minimum 45 jours avant la date de visite et dans la limite des places disponibles.

La réservation devra obligatoirement être accompagnée d'un chèque d'acompte de 30%, ou bien d'un bon de commande en cas de règlement par mandat administratif. Dans le cas où les membres du groupe viendraient chacun avec leur véhicule personnel (et non rassemblés dans un bus), une liste de pointage prédéfinie vous sera transmise dès votre réservation. Elle devra être retournée au Zoo African Safari au moins 15 jours

avant le jour de la visite. L'animation des otaries a une durée de 15 minutes environ. L'horaire sera confirmé au minimum 15 jours avant la venue du groupe.

La direction se réserve le droit d'annuler ses animations sans préavis ni indemnités.

Les services de restauration et leurs compositions sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des approvisionnements. Les salles de réception sont attribués au minimum 45 jours à l'avance en fonction du nombre de participants. Taxes et services sont inclus dans les tarifs présentés. Toutes les commandes liées à la restauration sont fermes et définitives, et non susceptibles de modifications ou d'annulation. Le nombre définitif de participants pour l'animation et le goûter sera donné de manière ferme et définitive 15 jours avant la prestation. Ce nombre sera le nombre facturé.

Attention, sauf mentionné explicitement, les activités telles que les arbres de Noël, teambuildings etc. ne donnent pas lieu à une privatisation de salle. La location et privatisation des salles sont possibles dans le cadre d'un supplément tarifaire, variable selon la période de réservation.

5. MODALITÉS DE PAIEMENT

Nos factures sont payables au plus tard 30 jours après la date de facturation. Dans le cas d'un règlement par mandat administratif, le client remet, à l'arrivée sur le site, le bon de commande de l'administration. La loi impose des pénalités de retard ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ par facture en retard (excepté les particuliers) conformément à nos Conditions Générales de Vente et aux articles L441-3 et L441-6 du Code du Commerce.

6. ANNULATION

En cas d'annulation complète après la confirmation de la réservation, le Zoo African Safari se réserve le droit de conserver la totalité de l'acompte versé. Si l'annulation intervient dans les 15 jours précédant la manifestation, le Zoo African Safari sera en droit d'exiger le règlement total de la prestation.

7. FORCE MAJEURE

La direction du Zoo African Safari se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste soit exhaustive : intempéries, grève, dégâts des eaux, impossibilités d'accès, etc. Dans une telle hypothèse, le Zoo African Safari proposera une autre date de venue sur le site.

8. ASSURANCE

Le Zoo African Safari décline toute responsabilité pour les dommages à la suite du non-respect des consignes de sécurité mentionnées sur le règlement intérieur affiché, à l'entrée du parc, des vols susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les visiteurs.

9. LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera du Tribunal de Toulouse.